



Budget culture : Pour 2,69 milliards d'euros, tâchez plus rien!

Description

Avec son budget annuel de 2,69 milliards (je ne prends pas en compte ici le volet communication, puisque le ministère de la culture est aussi celui de la communication), la culture ne représente qu'1% du budget global de l'Etat.

2,69 milliards d'euros, ce n'est pas si mal, me diriez-vous, mais comment cela est réparti dans les mandats de la comptabilité ? En guise de réponse, on se fait une analyse comptable !

Le budget de la culture se compose de programmes. On trouve :

le Programme 175 qui regroupe les actions menées en faveur du Patrimoine (746 000 000 € pour le budget 2014. -3,86% par rapport au budget 2013),
le Programme 131, pour la Création (746 000 000 €. -3,74%), et enfin
le Programme 224, pour la Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (1 089 000 000 €. +0,37%).

Le Programme 175, qui est celui du Patrimoine, si vous suivez, se compose de cette façon : Patrimoine monumental (332 000 000 €), Architecture (28 000 000 €), Patrimoine des musées de France (339 000 000 €), Patrimoine archivistique et collections nationales (27 000 000 €), Patrimoine linguistique (3 000 000 €), Acquisition et enrichissement des collections publiques (8 000 000 €) et Patrimoine archéologique (9 000 000 €).

Le Programme 131 (vous de retrouver de quel programme il s'agit) regroupe : le Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant (683 000 000 €) et le Soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts plastiques (63 000 000 €).

Le Programme 224 (son nom est super long, mais l'essentiel à retenir est que cela concerne, en partie, l'accès à l'éducation artistique et culturelle de nos enfants) est le plus important. Il concerne : le Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle (249 000 000 €), le Soutien à la démocratisation et à l'éducation artistique et culturelle (79 000 000 €), le Soutien aux établissements d'enseignement spécialisé (15 000 000 €), l'Action culturelle internationale (6 000 000 €) et les Fonctions de soutien du ministère (740 000 €).

000 â?¬).

Tout ceci est complexe, je vous lâ??accorde.

Pour illustrer tout cela, je prends une mÃ©nagÃ©re de moins de 50 ans qui gagne un salaire annuel de 2,69 milliards (nous ne sommes pas prÃ©s de la croiser sur un marchÃ© ou dans une grande surfaceâ?!) et qui ventilerait son budget de cette faÃ§on :

â?? **746 000 000 â?¬** pour la restauration dâ??Ã©difices nationaux, des aides pour des fouilles sur sites, pour lâ??acquisition de fonds documentaires ou dâ??Å?uvres dâ??artistes, tÃ©moignages dâ??une Ã©poque, dâ??un courant, de lâ??histoire ;

â?? **746 000 000 â?¬** pour lâ??aide Ã la crÃ©ation et production et permettre la diffusion de ces Å?uvres qui proviendraient du thÃ©Ã¢tre, de la danse (le tout sous le regard institutionnel des : Directions RÃ©gionales des Affaires Culturelles (DRAC), ScÃ©nes nationales, Centres dramatiques Nationaux, Centres ChorÃ©graphiques Nationauxâ?!), et des arts plastiques (le tout sous le regard institutionnel : MusÃ©es nationaux, DRACâ?!) ;

â?? et enfin, **1 089 000 000 â?¬** pour permettre aux Ã©coles du primaire et du secondaire et aux Ã©tablissements spÃ©cialisÃ©s de dispenser une approche de lâ??art, sous toutes ses formes, afin dâ??Ã©veiller la curiositÃ© des enfants, de doter nos futurs artistes dâ??une formation exemplaire afin de vivre de leur art, mais aussi pour aider au rayonnement de la culture franÃ§aise lors dâ??action culturelle internationale.

En somme, AurÃ©lie Filipetti, ministre de la culture et de la communication, est cette fameuse mÃ©nagÃ©re de moins de 50 ans qui ventile son budget avec des prioritÃ©s fixÃ©es par son ministÃ©re.

Si ces sommes vous paraissent Ã©normes, reportez celles-ci au nombre dâ??Ã©tablissements dâ??enseignement, de thÃ©Ã¢tres nationaux, de musÃ©es nationaux, dâ??Ã©glises, de chÃ¢teaux, de bibliothÃ©ques, de sites archÃ©ologiques, etc, sur notre territoireâ?! Et malgrÃ© tout, si cela vous paraÃ®t encore Ã©norme, dites-vous que nous nâ??aurions pas pu payer [les salaires des joueurs de lâ??Ã©quipe du PSG](#), pour la saison 2012-2013â?!.

Sources :

MinistÃ©re de la culture et de la communication â?? Projet de loi de finances 2014 [MCC-PLF-2014-vDEF](#)

Projets annuels de Performances 2014 â?? Budget GÃ©nÃ©ral â?? Culture
[PAP 2014_BG_culture](#)

Prochain article : La baisse du budget se vit comment sur le terrain du spectacle vivant

CATEGORY

1. Les retours

Categorie

1. Les retours

date création

2014/03/15

Auteur

laurent-bourbousson